



Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et l'*Haemophilus influenzae* de type b (DCaT-VPI-Hib)

Qu'est-ce que le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos, la polio inactivé et l'*Haemophilus influenzae* de type b (DCaT-VPI-Hib) ?

Le vaccin DCaT-VPI-Hib protège contre cinq maladies : soit la diphtérie, la coqueluche (toux coquelucheuse), le tétanos (mâchoire barrée), la polio et l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib).

Le vaccin est autorisé par Santé Canada et est financés par l'État au Nouveau-Brunswick dans le cadre du calendrier d'immunisation systématique des enfants.

Quels sont les avantages du vaccin ?

Le vaccin DCaT-VPI-Hib procure la meilleure protection contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos la polio et Hib. La maladie peut s'accompagner de symptômes et de complications graves, y compris la mort.

Lorsque votre enfant reçoit le vaccin, il aide ainsi à protéger les autres.

Comment le vaccin est-il administré ?

Le vaccin DCaT-VPI-Hib est administré sous forme d'injection dans la cuisse aux jeunes enfants et dans la partie supérieure du bras.

Qui devrait recevoir le vaccin ?

Tous les enfants du Nouveau-Brunswick devraient recevoir le vaccin à deux, à quatre et à six mois. Votre enfant devrait recevoir une dose de rappel de DCaT-VPI-Hib à dix-huit mois.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin ?

Le vaccin est contre-indiqué si votre enfant :

- a déjà eu une réaction allergique grave au vaccin dans le passé; ou
- est allergique à un quelconque ingrédient du vaccin ou de son contenant.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin?

Habituellement bénins, les effets secondaires durent généralement un ou deux jours. Parmi les réactions les plus courantes, citons de la douleur et une rougeur ou de l'enflure au point d'injection du vaccin. Certains enfants pourraient présenter des symptômes comme la fièvre, l'irritabilité, la somnolence ou la perte d'appétit.

La rougeur et l'enflure sur de plus grandes surfaces sont des réactions fréquentes après l'administration de la dose de rappel à l'âge de dix-huit mois. Ces réactions ne perturbent habituellement pas les activités normales.

Quel que soit le vaccin, il y a toujours une très rare possibilité (moins de un par million de personnes) d'anaphylaxie, une réaction allergique constituant un danger de mort. Il est donc important de demeurer dans la clinique pendant les quinze minutes qui suivent l'administration du vaccin DCaT-VPI-Hib. Cette réaction est caractérisée par une éruption cutanée, de la difficulté à respirer, une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Il existe des traitements pour cette réaction.

Que peut-on faire pour atténuer les réactions au vaccin ?

- Une compresse froide sur le site d'injection peut aider à diminuer l'inconfort.
- En cas d'inconfort et de fièvre, vous pouvez prendre un médicament en respectant les instructions du fabricant. Demandez à votre fournisseur de soins de santé lequel serait le plus efficace.

Toute réaction grave ou inattendue doit être signalée à votre fournisseur de soins de santé.

Où peut-on recevoir le vaccin ?

Au Nouveau-Brunswick, les enfants peuvent être vaccinés par l'intermédiaire de leur bureau local de Santé publique ou d'un fournisseur de soins de santé primaires tel qu'un médecin de famille ou une infirmière praticienne.

Renseignements supplémentaires

Avisez votre vaccinateur si votre enfant souffre de problèmes de santé ou d'allergies.

Votre vaccinateur vous remettra un carnet de vaccination pour votre enfant. Gardez-le dans vos dossiers et apportez-le avec vous au prochain rendez-vous d'immunisation de votre enfant.

Si votre enfant a une réaction inhabituelle au vaccin, ou si vous avez des questions ou des inquiétudes, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé, votre [bureau local de la Santé publique](#) ou Télé-Soins (811).

Sites Web utiles :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick : [Vaccines and immunization \(gnb.ca\)](http://gnb.ca)
- Agence de la Santé publique du Canada: [Vaccins pour les enfants : À propos des vaccins - Canada.ca](http://Canada.ca)
- Soins de nos enfants: [Vaccination | Soins de nos enfants \(cps.ca\)](http://cps.ca)